

27 juin 2006

06.366

**Question du groupe radical****L'Arlésienne – Acte II?**

Lors de la conclusion des accords du DEWS, le Conseil d'Etat nous a affirmé qu'il s'agissait d'une première étape de trois ans à la fin de laquelle le Grand Conseil aurait un rapport complet sur les résultats effectifs de cette collaboration et une proposition pour le futur.

Ce rapport devait être publié au début 2005. Première pirouette l'an passé, nous n'avons rien vu venir.

Récemment, nous avons pu lire un courrier mentionnant la création d'un groupe de travail qui aurait établi un rapport agréé par le Conseil d'Etat. Ce rapport allait être renvoyé en consultation jusqu'au 19 juin 2006. A ce jour, nous n'avons toujours rien vu et la date limite est passée depuis bientôt 10 jours.

Le Conseil d'Etat peut-il nous renseigner où nous en sommes?

- Y a-t-il eu un groupe de travail?
- Si oui, qui en faisait partie?
- Pourquoi le rapport, qui devait être mis en consultation jusqu'au 19 juin, n'est pas parvenu auprès des partis politiques?
- Qui a reçu ce rapport "fantôme"?
- Que contenait-il, qui aurait pu justifier qu'il soit retiré avant d'être mis en consultation?

Nous remercions le Conseil d'Etat pour ses réponses complètes sur un sujet, la promotion économique, qui nous tient à cœur, comme à lui, car c'est un instrument important pour soutenir et renforcer le tissu économique cantonal, créateur de richesses, de valeur ajoutée et de places de travail.

*Signataires:* Y. Morel, B. Zumsteg, M.-A. Nardin, C. Imhof, T. Perrin, B. Keller, R. Comte, C. Boss, E. Berthet, P. Sandoz, D. Cottier et L. Favre.